



Stage TRMD, 21 janvier, collège Boris Vian, Croix



4 février 2021

## L'agenda du SNES-FSU

Consultez régulièrement le site : [www.lille.snes.edu](http://www.lille.snes.edu)

### les instances

► **lundi 13 septembre de 9h à 17h - Bourse du Travail, 276 Bd de l'Usine, Lille**  
→ CAA de rentrée, élargie aux St.

### Les stages et réunions 2021-2022

N'hésitez pas à vous inscrire !  
Les réunions et stages syndicaux sont ouverts à tou.te.s. Le Snes-FSU participe aux frais de déplacement des syndiqué.e.s. Si vous travaillez le jour du stage, vous devez déposer un mois avant une demande de congé pour formation syndicale. Toutes les infos sont sur le site : <https://lille.snes.edu/> (voir QR code en dernière page)

### Les stages SNES

→ Réunion TZR  
► **mercredi 8 septembre après-midi - Snes, 209, rue Nationale, Lille**

→ Collège/lycée  
Matin : questions générales collège/lycée  
Après-midi : lycée/bac

► **lundi 11 octobre de 9h à 17h - Lycée de L'Escaut, Valenciennes**  
► **mardi 12 octobre de 9h à 17h - Lycée Jean Bart, Dunkerque**  
► **vendredi 15 octobre de 9h à 17h - Lycée Gambetta-Carnot, Arras**

→ AED  
► **mercredi 10 novembre de 9h à 17h - Snes, 209 Rue Nationale à Lille**

Et à venir (consultez régulièrement le site) :  
- mi-novembre : stage «Entrée dans le métier / Mutations inter académiques»  
- Stages Collège, AESH dans le second degré, CPE, Carrière, etc...

### Les stages FSU

→ **Le statut** : protection des usagers et des personnels - avec la venue de Paul Devin du SNPI-FSU  
► **lundi 15 novembre à la Bourse du travail à Lille**

**Pas une violence sexiste ou sexuelle sur mon lieu de travail !**

### Permanence «Violences sexistes et sexuelles au travail»

A compter de cette rentrée, la section académique du Snes-FSU assure, un jeudi par mois, de 10h à 12h30, une permanence dédiée aux violences sexistes et sexuelles au travail. Pour prendre rendez-vous ou nous contacter tout au long de l'année : [vss@lille.snes.edu](mailto:vss@lille.snes.edu)

## Comment se syndiquer ?

- **dans votre établissement** en contactant le/la trésorier.e ou le/la S1 (secrétaire de la section Snes-FSU) de votre établissement.
- **en ligne** : sur le site du Snes de Lille <https://lille.snes.edu/> (voir le QR code ci-dessous)

## Section académique du SNES-FSU

209 rue Nationale - 59000 Lille

► Tél : 03 20 06 77 41

► Mail : [s3lil@snes.edu](mailto:s3lil@snes.edu)



[lille.snes.edu](http://lille.snes.edu)



[www.facebook.com/snesdelille/](http://www.facebook.com/snesdelille/)



AESH : <https://www.facebook.com/groups/310695757122929>



Stagiaires : [www.facebook.com/groups/513361063168120](http://www.facebook.com/groups/513361063168120)



[twitter.com/snesdelille](https://twitter.com/snesdelille)



## Les permanences

Des questions sur vos métiers ?

**APPELEZ LA PERMANENCE**

**Du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30**

Toutes nos permanences sont généralistes :

- droits et statuts,
- liberté pédagogique,
- vie de l'établissement : emploi du temps, Conseil d'Administration, DGH, inclusion
- rémunération
- avancement de carrière
- mutation
- mobilisations et actions
- etc

Pour des questions spécifiques, privilégiez ces jours :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
14h30/17h30	- Éducation prioritaire	- CPE - Professeurs documentalistes - Stagiaires	- Éducation prioritaire	- Éducation prioritaire - Futur.e.s retraité.e.s	- Non titulaires : contractuel.le.s / AED / AESH - Futur.e.s retraité.e.s
	Psq-En : prendre contact par mail				
	Violence sexuelle et sexuelle au travail : nous écrire à <a href="mailto:vss@lille.snes.edu">vss@lille.snes.edu</a> et permanence spéciale un jeudi par mois de 10h à 12h30 (les jeudi 7 octobre, 18 novembre, 9 décembre, etc...)				

**Ensemble, faisons valoir nos droits et gagnons-en de nouveaux !**



Le SNES, pour agir ensemble



209 rue Nationale à Lille, tél : 03 20 06 77 41  
courriel : [s3lil@snes.edu](mailto:s3lil@snes.edu)  
site : <https://lille.snes.edu/>



BULLETIN DE RENTRÉE  
COLLÈGE-LYCÉE

S3 Lille, le journal du Syndicat national des enseignants de second degré  
Bulletin de rentrée collège-lycée - Septembre 2021

ISSN : 2426-556X



## L'édito

### Au cœur de nos métiers

Adhérer au Snes-FSU, c'est d'abord intégrer le premier syndicat du second degré, un collectif qui rassemble les professeur.e.s, CPE, PsqEN, AED et AESH réuni.e.s autour d'une idée commune : le service public d'éducation comme vecteur essentiel de lutte contre les inégalités et d'émancipation sociale. Dès lors, il incombe à l'État de déployer des politiques et des budgets en ce sens.

Ce projet suppose que les personnels disposent d'une expertise reconnue, et qu'ils ne soient pas accablés d'injonctions péremptoires et arbitraires. Il suppose aussi qu'ils soient associés à l'organisation de leur établissement et du système éducatif tout entier, qu'ils ne soient pas

ignorés voire méprisés par leur hiérarchie, et qu'ils soient reconnus comme les acteurs principaux de leur métier. Cela suppose, pour finir, que leur engagement soit enfin revalorisé en termes de carrière et de rémunération, loin de toute mise en concurrence et à l'abri de l'arbitraire local.

Présent dans la plupart des établissements, le Snes-FSU conseille les collègues, les informe de leurs droits, et les soutient en s'appuyant sur la réglementation statutaire. Il s'efforce aussi de construire, avec la profession et à chaque fois que cela est nécessaire, les mobilisations qui s'imposent face à des réformes dangereuses pour nos métiers et les élèves.

■ Jean-François Carémel



## Carrière et hiérarchie Savoir se défendre collectivement !

Les Commissions Administratives Paritaires Académiques, qui encadraient la carrière des personnels, permettaient au Snes-FSU de contrôler l'égalité de traitement des collègues et le respect des règles de gestion, notamment lors des opérations liées à l'avancement et aux mutations. Ces commissions, indispensables pour éviter les passe-droits, le copinage et les discriminations, ont été supprimées il y a deux ans par la loi de «transformation de la fonction publique», qui cherche à «individualiser» la «gestion des ressources humaines»... Traduction : soumettre les personnels atomisés et isolés à un traitement arbitraire et nébuleux.

### Contre cette volonté institutionnelle d'opacifier la gestion de carrière des personnels, le Snes-FSU de Lille continue de :

→ défendre les droits à la mobilité : de l'élaboration de la stratégie de vœux de mutation, aux résultats et à la formulation d'un éventuel recours, les militant.e.s du Snes-FSU se mettent à disposition des collègues (conseils, aide, suivi) pour s'assurer que personne ne soit lésé et que chacun.e puisse bien bénéficier de la mutation à laquelle il/elle a droit !

→ défendre une carrière entièrement déconnectée de l'évaluation, avec un avancement au rythme le plus favorable et sur les trois grades pour tous et toutes ! Tout au long de la carrière, le Snes-FSU aide et accompagne les collègues, notamment pour les recours liés aux rendez-vous de carrière et aux diverses évaluations des personnels. Concernant les rendez-vous de carrière, les CAPA peuvent toujours être saisies pour les recours : le Snes-FSU, syndicat majoritaire dans les CAPA des personnels du

second degré, continue de défendre tou.te.s les collègues qui le demandent pour assurer que les droits de chacun.e soient respectés afin d'obtenir de nouveaux acquis !

Alors que la loi et l'administration s'évertuent à diviser les personnels pour mieux les affaiblir, le Snes-FSU, parce qu'il est le syndicat majoritaire de l'enseignement du second degré, est le meilleur levier pour rompre l'isolement des personnels et défendre le collectif face au néo management !

**Ne restez pas seul.e.s face à l'administration, adhérez au Snes-FSU !** C'est l'action collective qui protège chacun.e d'entre nous, et dans ce cadre, l'expertise des militant.e.s du Snes-FSU de Lille vous permettra de bénéficier d'une écoute, de conseils, et d'une représentation au rectorat dans les différentes instances où nous siégeons. Trop de collègues voient leurs droits bafoués par méconnaissance des arcanes du système : le Snes-FSU de Lille peut vous guider dans le labyrinthe des démarches, textes officiels et obligations de service (ou pas !) qui jalonnent votre carrière. Nous sommes aussi présent.e.s pour aider les collègues qui ont à pâtir d'accidents de la vie (situations médicales notamment) et qui ne trouvent souvent que le Snes-FSU pour les soutenir efficacement.

Face à une hiérarchie de plus en plus influencée par des pratiques «managériales» détestables, le Snes-FSU de Lille constitue aussi un rempart contre les abus de pouvoir et toutes formes de harcèlement.



Mobilisation des AESH, Lille, 3 juin 2021

## Réflexion et action syndicale Pour une école démocratique et émancipatrice !

Le Snes-FSU est aussi force de réflexion et de proposition sur les métiers de l'éducation dans le second degré : enseignant.e.s, CPE, AESH, AED, Psy-EN.

Nous proposons régulièrement des stages de formation syndicale ouverts à toutes et tous. Seul.e.s nos syndiqué.e.s bénéficient du remboursement de leur déplacement et du repas. Les thématiques de ces stages sont variées :

- réunions spécial TZR, stagiaires, AED, AESH... ;
- stages «disciplinaires» (état des lieux et réflexion sur telle ou telle discipline scolaire) ;
- stages d'action syndicale (comment animer une section locale, siéger et intervenir au CA...);
- stages et réunions «carrière» (avancement, mutation...);
- stages «lycée» et «collège» sur les évolutions de ces deux niveaux et les réformes en cours ;
- stages de réflexion sur les conditions de travail, les politiques scolaires, etc.

Ces stages et réunions sont des lieux d'échanges et de construction de nos revendications pour les métiers et les disciplines. Mais ils définissent aussi ce que doit défendre notre syndicat et comment nous pouvons le faire chacun.e à notre niveau sur tous les pans de notre activité. Tout le monde peut y prendre la parole librement et contribuer ainsi à l'élaboration d'un projet alternatif pour l'éducation, face à celui qu'impose actuellement la doxa à la fois libérale et réactionnaire du gouvernement.

Le Snes-FSU porte bien sûr ses revendications sur les conditions de travail et de rémunération dans nos métiers, mais notre réflexion syndicale porte aussi sur les politiques éducatives. Ainsi, le Snes-FSU porte au débat, pour les collègues et lycées, les questions suivantes :

- la mise en œuvre de politiques éducatives ambitieuses, dotées de moyens à la hauteur, pour combattre les inégalités et permettre l'accès de tout.e.s les élèves au meilleur de la culture commune.
- le respect de la liberté pédagogique malmenée par les réformes du collège et du lycée, loin de toute pression, afin de garantir l'indépendance du savoir.
- le retour à des examens vraiment garants d'un diplôme national (DNB, Baccalauréat) alors que se multiplient les menaces d'examens locaux et inégalitaires.
- le retrait des réformes Blanquer (réformes du lycée, du bac et de Parcoursup).
- la nécessité d'une politique nationale d'éducation prioritaire, menacée d'éclatement (contrats locaux, labellisation «cités éducatives»).
- une conception du travail en équipe organisé hors du regard hiérarchique, sur la base du volontariat, sur le temps de travail, de manière disciplinaire, interdisciplinaire et pluri-professionnelle (enseignant.e.s, CPE, AED, Psy-En, AESH, infirmier.ères et assistant.e.s de service social...).

Tous ces débats trouvent aussi leur prolongement dans le cadre de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) : place et rôle des services publics, égalité femmes/hommes, défense des valeurs de progrès social, solidarité syndicale internationale, etc.

## Un syndicat de terrain Au contact des collègues au quotidien

Contrairement à d'autres organisations syndicales qui font le choix d'avoir des militant.e.s «permanent.e.s», n'exerçant plus leur métier, le Snes-FSU ne décharge jamais totalement ses militant.e.s de leur activité professionnelle : même au plus haut niveau national, ils et elles continuent à exercer leur métier en établissement !

Se déconnecter du terrain et des professionnel.le.s que nous représentons n'est pas notre credo : on ne peut savoir ce que vivent et demandent les enseignant.e.s, les CPE, les PsyEN, les AED, les AESH... en restant reclus.e.s dans une bulle militante. C'est pourquoi, dans les instances académiques et nationales, les militant.e.s du Snes-FSU sont en mesure de révéler la réalité du terrain et de défendre le point de vue de la profession face à une administration qui privilégie des injonctions verticales et descendantes.

C'est aussi ce qui fait notre force : un dialogue permanent avec nos collègues, un contact quotidien avec nos élèves, un «vécu» direct des réformes et des contradictions de l'institution... et une présence massive dans les établissements grâce au tissu de sections locales qui maille toute l'académie. Ces sections locales investissent les conseils d'administration pour contrôler l'action des directions d'établissements, les budgets et les dotations horaires. De plus, elles organisent régulièrement des «heures d'information syndicale» durant lesquelles les militant.e.s académiques interviennent dès qu'ils et elles sont sollicité.e.s.

**Se syndiquer et, éventuellement, militer au Snes-FSU, c'est donc s'inscrire dans une chaîne de solidarité qui, au quotidien, au plus près du terrain, mais aussi dans le cadre de mobilisations académiques ou nationales, construit du collectif pour protéger les personnels et améliorer leurs conditions de travail, et avec la volonté de promouvoir un système scolaire plus juste et plus émancipateur pour les élèves.**



29 juin 2021, rassemblement de soutien aux professeurs de philosophie et de Lettres, Lille



Lille, 5 décembre 2019



Rassemblement contre le bacatastrophe, Lille, 16 juin 2021